



mitoyenneté et voisinage

Par **pages**, le **16/07/2010** à **14:17**

Mon voisin , la commune , pocède un terrain mitoyen au mien sur lequel ils déposent des gravas provenant de travaux de refection de route sur la commune .

De ce fait ils surelevent d'une hauteur de près d'un mètre leur terrain de manière à ce que le nouveau niveau de leur terrain en arrive à etre plus élevé que mon propre terrain .

Mon terrain est donc en contre bas par rapport au terrain communal je redoute donc des problèmes d'inondation ou simplement des problemes de stationnement de vehicules etrangers .

Quels sont mes droits ?Quelles sont leurs obligations ? .Je suis pret à vous fournir des renseignements complémentaires .

Merci d'une prompte reponse .